**ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS – PSP**

Les instructions figurent à la page 2 du présent document.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **EMPLOI\* :** | Serveur | **Nom de l’immeuble / de l’installation extérieure où l’emploi est exercé:**  |       |
| \* Cette ARP s’applique à tous les postes semblables. |
| **Noms donnés localement à cet emploi** |       | **Base/Escadre/unité:** | Choisir une base/escadre/unité |
|  |  |  |
|  | **Nom(s)** | **Date** |
| **Analyse initiale réalisée par :** | Caroline Gauthier, Ed Gagnon, Diana Garrett-Power/Lyne Dufresne | 2017/03/01 |
| **Rempli localement par :**  |       | Choisir une date |
| **Examiné et recommandé aux fins d’approbation par le RLSST/membre du CLSST** |  | AAAA/MM/JJ |
| **pour les employés :** |       |      /    /   |
| **Approuvé par le RSLE :** |       |      /    /   |
| **DISTRIBUTION – copie électronique non signée par l’employé :** RSLE, CLSST/RLSST, gestionnaire/surveillant qui surveille l’emploi, **SST@sbmfc.com**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Je reconnais avoir pris connaissance de ce document et je m’engage à discuter des préoccupations liées à la sécurité avec mon gestionnaire lorsqu’elles surviennent afin de prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles pour moi ou toute autre personne se trouvant sur les lieux de travail.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Nom de l’employé | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Signature | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Date |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Nom du gestionnaire/surveillant | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Signature | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Date |

 |

**DISTRIBUTION – Copie signée par l’employé et le gestionnaire :** Employé (Original), Bureau local des RH (copie de la page 1 seulement)

|  |
| --- |
| **Réservé au bureau des RH** * Enregistrer dans ACCERO la date que l’employé a signé l’ARP. Date entrée dans l’écran DATE d’Accero : \_\_\_\_\_\_\_\_
* Verser au dossier de l’employé une copie papier de la page 1 Date à laquelle la copie est versée au dossier de l’employé: **\_\_\_\_\_\_\_\_**
 |

 |

**Références** :

* Politique sur la SST des FNP (POLRH 13) : 13.8 Le droit de savoir de l’employé, 13.21 Programme de prévention en matière de SST
* Le *Code canadien du travail*, partie II, article 124 et 125, Obligations des employeurs.
* *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*, partie XIX - Programme de prévention des risques
* Occupational Health and Safety Hazard and Risk Assessment execute par Resource Environmental Associates Limited

**Aperçu**

Une **analyse des risques professionnels** (ARP) est un processus :

* qui offre une approche par étapes pour reconnaître, évaluer et maîtriser les risques, et pour surveiller l’efficacité constante des contrôles;
* qui évalue systématiquement certains emplois, tâches ou processus;
* qui contribue à éliminer ou à réduire les risques ou les dangers afin de protéger les travailleurs contre les blessures et les maladies.

**Définitions**

**Risque :** pratique, comportement, substance, condition ou combinaison de ces facteurs susceptible de blesser, de rendre malade ou d’endommager des biens.

**CLSST/RLSST :** comité local de santé et de sécurité au travail / représentant local en matière de santé et de sécurité au travail.

**RSNE**: représentant supérieur national de l’employeur

**RSLE :** Représentant supérieur local de l’employeur

**Lieu de travail :** tout lieu où un employé travaille pour le compte de l’employeur. Cela comprend l’emplacement réel du travail et l’environnement élargi de travail où les fonctions et autres activités liées au travail s’exercent et les relations de travail s’établissement, comme lors des déplacements professionnels des employés ou lorsque ceux-ci participent à des conférences, ou encore à des activités ou événements parrainés par l’employeur

**Instructions**

ÉTAPE 1 – Le RSLE reçoit du RSNE une ARP générique à remplir pour un emploi particulier. Le RSLE choisit un gestionnaire qui connaît l’emploi et le lieu de travail dans la base/escadre/unité locale.

ÉTAPE 2 – Le gestionnaire choisi par le RSLE remplit électroniquement les champs suivants de l’ARP et renvoit le formulaire rempli au RSLE :

* Base/escadre/unité
* Nom du bâtiment / installation extérieure où le travail est accompli
* Rempli localement par et date
* Mesures de contrôle recommandées
* Mesures de contrôle supplémentaires en place
* Substances dangereuses
* Équipement de sécurité

ÉTAPE 3 – Le RSLE examine l’ARP avec le CLSST/RLSST pour s’assurer qu’elle est complète et pour discuter de toute préoccupation. Une fois qu’ils se sont entendus, le RLSST ou un membre du CLSST pour les employés ajoute son nom et la date sur la ligne « Examiné et recommandé aux fins d’approbation par le RLSST/membre du CLSST pour les employés ». Le RSLE ajoute ensuite son nom et la date sur la ligne « Approuvé par le RSLE ».

ÉTAPE 4 – Le RSLE distribue une copie électronique au 1.CLSST/RLSST; 2. gestionnaire/surveillant qui surveille l’emploi; et 3. SST@sbmfc.com.

ÉTAPE 5 – Le gestionnaire/surveillant qui surveille le travail passe en revue l’ARP approuvée avec les employés qui accomplissent le travail. Ils signent et datent tous une copie papier du document. Le gestionnaire/surveillant envoie une copie de la première page de l’ARP au bureau local des RH et remet l’original à l’employé.

NOTA :

1. L’étape 5 doit être suivie lorsqu’une nouvelle ARP approuvée est disponible, pendant l’orientation des employés et chaque fois que l’ARP approuvée est mise à jour.
2. L’ARP approuvée est revue au moins tous les trois ans ou lorsqu’un nouveau processus, tâche ou équipement est utilisé dans le lieu de travail.

ÉTAPE 6 – Le gestionnaire national de la santé, de la sécurité et de l’environnement procède à un examen des l’ARP génériques à tous les trois ans.

| **Activité** | **Danger** | **Risque/Blessure** | **Mesures de contrôle recommandées** Cochez **Oui** si l’élément est en place; **Non** s’il n’est pas en place ou **s.o.** si cela ne s’applique pas | **Mesures de contrôle supplémentaires en place** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  | **O** | **N** | **s.o.** |  | Listez ci-dessous |
| Préparer et servir de la nourriture et des boissons | Boissons chaudes | Ampoules, brûlures | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | Entretien ménager – zone de travail bien rangéeIPO - équipement |       |
| Préparer et servir de la nourriture et des boissons | Violence liée à l’alcool – clients turbulents | Vol d’argent, stress, troubles psychologiques, lésions corporelles | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Serving it right, Smart Serve ou certificat équivalentBouton d’alarme qui envoie un signal à la PMGardien de sécurité lors d’activités Caméras de sécurité TéléphoneDeux employés si l’événement attire > 50 personnesProcédures de fermeture Déclaration aux clients sur l’environnement exempt de violencePolitiques internes affichées pour le personnel |       |
| Préparer et servir de la nourriture et des boissons | Maintien prolongé en position debout | Foulure, entorse, dislocation | [ ]  | [ ]  | [ ]  | Chaussures antidérapantes / à semelle de caoutchouc |       |
| Préparer et servir de la nourriture et des boissons | Ramasser des débris de verre | Coupures, égratignures, perforations | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation en cours d’emploiBalai et porte-poussièreGants, au besoinTrousse de premiers soins |       |
| Préparer et servir de la nourriture et des boissons | Chutes causées par un plancher mouillé à la suite d’un déversement accidentel | Fracture, ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, blessure à la tête | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation en cours d’emploi Chaussures antidérapantes / à semelle de caoutchoucCônes de sécuritéEntretien ménager – nettoyage continu, au besoin |       |
| Préparer et servir de la nourriture et des boissons | Bruit des groupes musicaux et des spectacles sur scène | Perte de l’ouïe | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Contrôler le niveau de bruit à l’aide d’une alarme visuelle pour détecter un seuil supérieur à 85 dBLe DJ contrôle la chaîne audioInformer les groupes musicaux que le niveau de bruit doit se situer sous 85 dB |       |
| Utiliser des couteaux de cuisine | Blessures lors de l’utilisation de couteaux | Amputation, coupures, égratignures, perforations | [ ]  | [ ]  | [ ]  | Formation en cours d’emploi – prévention des blessures lors de l’utilisation de couteaux, y compris le maniement adéquat, la bonne position des doigts et l’aiguisage des couteaux |       |
| Nettoyage avec des produits d’entretien domestique | Contact avec la peau et inhalation | Irritation de la peau, des yeux, du nez et de la gorge, affections oculaires | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation en cours d’emploiGants de caoutchoucPoste pour le lavage des yeuxUtiliser des produits commerciaux facilement accessiblesFiches de données de sécurité disponibles et à jour |       |
| Interaction avec le public | Stress/harcèlement dû aux contacts avec le public | Stress, trouble psychologique | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Cours en ligne – Prévention de la violence au travail Cours – Traiter avec des clients difficiles Essayer de désamorcer la situationDéclaration aux clients sur l’environnement exempt de violence |       |
| Manipulation d’argent | Violence pendant un vol | Stress, trouble psychologique | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Cours en ligne – Prévention de la violence au travailFormation en cours d’emploi – S’assurer que le personnel est avisé de ne pas tenter de résister aux tentatives de volBouton d’alarme qui envoie un signal à la PMUtilisation d’un coffre-fort sur les lieuxCoffret de dépôtCaméras de sécurité sur les lieuxGardien de sécurité lors d’activitésTéléphoneCompter l’argent dans une zone désignéeCompter l’argent à l’abri des regardsVerrouiller la porte du bureauPrésence de collègues / clients (dissuasion)Lignes directrices – Manipulation de l’argentProcédure de fermeturePolitique sur la violence au travail incluse dans les règlements et politiques des clubsDéclaration aux clients sur l’environnement exempt de violence |       |
| Travailler seul | Violence en travaillant seul comme barman | Violence/harcèlement, stress, trouble psychologique | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Serving it right, Smart Serve ou certificat équivalentCours en ligne – Prévention de la violence au travailBouton d’alarme qui envoie un signal à la PMGardien de sécurité lors d’activitésCaméras de sécurité sur les lieuxTéléphoneProcédure de fermetureDéclaration aux clients sur l’environnement exempt de violence |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de moins de 10 kg (22 lbs) | Glisser, trébucher, tomber sur des surfaces inégales ou des protubérances | Fracture, ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | Bon entretien S’assurer que la voie est dégagée |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de moins de 10 kg (22 lbs) | Postures contraignantes | Foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Chariots et diablesDeux personnes pour soulever les objets au besoinLignes directrices – Manutention manuelle de matériaux |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de moins de 10 kg (22 lbs) | Mouvements répétitifs, postures contraignantes | Microtraumatismes répétés, foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Chariots et diables Petit monte-charge Deux personnes pour soulever les objets au besoinLignes directrices – Manutention manuelle de matériaux |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de 10 kg (22 lbs) ou plus | Stock du bar ≥ 10 kg (barils à bière, caisses de bière, glace, etc.) | Microtraumatismes répétés, foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation - Méthode sécuritaire pour soulever ou transporter manuellement des objets de 10 kg ou plusPetit monte-charge Chariots et diablesRouler les barils à bière plutôt que de les souleverDeux personnes pour soulever les objets au besoinLignes directrices – Manutention manuelle de matériaux |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de 10 kg (22 lbs) ou plus | Glisser, trébucher, tomber sur des surfaces inégales ou des protubérances | Fracture, ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, blessure à la tête, foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation - Méthode sécuritaire pour soulever ou transporter manuellement des objets de 10 kg (22 lbs) ou plusChaussures antidérapantes / à semelle de caoutchoucChariots et diablesPetit monte-charge |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de 10 kg (22 lbs) ou plus | Postures contraignantes | Foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation - Méthode sécuritaire pour soulever ou transporter manuellement des objets de 10 kg (22 lbs) ou plusChariots et diables Petit monte-charge Deux personnes pour soulever les objets au besoin |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de 10 kg (22 lbs) ou plus | Être frappé par des objets ou des articles qui tombent de l’équipement de manutention | Ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, fracture | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation - Méthode sécuritaire pour soulever ou transporter manuellement des objets de 10 kg (22 lbs) ou plus Chaussures de sécurité Chariots et diables Petit monte-charge  |       |
| Manipulation d’une bouteille à gaz comprimé | Rouler, pousser ou tirer les bouteilles à gaz comprimé pour les boissons de distributeur | Foulure, entorse, dislocation en raison d’une manutention manuelle des bouteilles à gaz comprimé | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation - Méthode sécuritaire pour soulever ou transporter manuellement des objets de 10 kg (22 lbs) ou plusFormation en cours d’emploiDeux personnes pour soulever les objets au besoinChariots et diables |       |
| Manipulation d’une bouteille à gaz comprimé | Explosion, perforation de la bouteille ou dommage au détendeur | Fracture, ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, blessure à la tête, foulure, entorse, dislocation, affection oculaire, ampoules, brûlures | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Cours en ligne – SIMDUTFormation en cours d’emploi – SIMDUT appliqué au milieu de travailBouteilles sécuriséesIPO – Manipulation d’une bouteille à gaz compriméFiches de données de sécurité disponibles et à jour |       |
| Manipulation d’une bouteille à gaz comprimé | Blessures en échappant une bouteille à gaz comprimé | Ecchymoses, fracture | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Cours en ligne – SIMDUTFormation en cours d’emploi – SIMDUT appliqué au milieu de travailChaussures de sécurité Chariots et diables IPO – Manipulation d’une bouteille à gaz comprimé |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |

**Substances dangereuses**

| **Substances dangereuses** Cochez l’élément s’il s’agit d’une substance entreposée sur les lieux de travail ou à proximité. | **Danger** | **Risque/blessure** | **Mesures de contrôle recommandées**Cochez **Oui** si l’élément est en place; **Non** s’il n’est pas en palce ou **s.o.** si cela ne s’applique pas | **Mesures de contrôle supplémentaires en place** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **O** | **N** | **s.o.** |  | Liste ci-dessous |
| [ ]  BOUTEILLE À GAZ COMPRIMÉ (ex, Co2, N2) | Libération accidentelle de gaz – un gaz sous pression peut exploser s’il est chauffé | Le gaz peut remplacer l’oxygène et entraîner une suffocation rapideBrûlures, décès | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Bouteilles sécuriséesFiches de données de sécurité disponibles et à jourFormation en cours d’emploi et IPO sur le remplacement adéquat d’une bouteille à gaz comprimé |       |
| [ ]  BOUTEILLE DE PROPANE | Gaz extrêmement inflammable– Libération accidentelle de gaz– un gaz sous pression peut exploser s’il est chauffé | Le gaz peut remplacer l’oxygène et entraîner une suffocation rapideBrûlures, décès | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Bouteilles sécurisées et sous verrouFiches de données de sécurité disponibles et à jourFormation en cours d’emploi et IPO sur le remplacement d’une bouteilleEntreposage dans un endroit bien ventilé |       |
| [ ]  AMIANTE – Rejet potentiel de fibres d’amiante dans l’air pendant des activités de rénovation ou de démolition, en l’absence de mesures de contrôle | EXPOSITION : Fibres d’amiante dans l’air lorsqu’un édifice est rénové ou démoli | EXPOSITION : Amiantose, cancer de la plèvre et du poumon, mésothéliome, décès | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation en cours d’emploi – Connaissance du plan de gestion de l’amiante dans l’édificeSuivre les directives lorsque l’édifice est rénovéNe pas effectuer ou diriger de rénovations sans avoir pris connaissance du plan de gestion de l’amiante dans l’édificeLignes directrices – Amiante | Si inconnu, veuillez laisser la note ci-dessous:En attente de l'inventaire national de l'amiante dans les immeubles du MDN |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |

**Équipement de sécurité**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Emplacement physique de l’article** |
| **Trousse de premiers soins** |       |
| **Défibrillateur externe automatisé (DEA)** |       |
| **Cartable des fiches signalétiques (FS)** |       |
| **Poste de lavage des yeux** |       |
| **Trousse de lutte contre les déversements** (à n’utiliser que si vous avez reçu une formation) |       |